



**SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École Boucher- de la Bruère**  
**2025-11-11 18h00**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'**École Boucher- De la Bruère** tenue  
1 rue La Fontaine **2025-10-07 à 18h00** au **7760 Rue la Fontaine** à Montréal.

**PRÉSENTS :**

Caroline Sauvageau

Anne Périgny

Jacynthe Touchette

Patricia Maisonneuve

Sébastien Desmarchais

Férial Bouchiha

Formant quorum sous la présidence de **Frédéric D'Aragon**.

**ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :**

**Ethel Chacon**– Direction

**PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :**

Aucune

**MEMBRES ABSENTS :**

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM / MOT DE BIENVENUE**

La présidence, **Frédéric d'Aragon**, déclare la séance ouverte. Il est 18h03.

Le quorum est constaté.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Caroline Sauvageau que l'ordre du jour soit adopté avec ajout d'un point sur le service de garde.

**Approuvé par Sébastien Desmarchais**

## **ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée, vérification du quorum, mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 7 octobre 2025
4. Consultation sur le PTRDI
5. Approbation contenus obligatoires
6. Adoption plan de lutte 2025-2026
7. Budget
8. Approbation des sorties éducatives et culturelles
9. Points d'information/rapports
  - 9.1. Direction
  - 9.2. OPP-Financement
  - 9.3. Personnel enseignant
  - 9.4. Personnel professionnel et de soutien
  - 9.5. Service de garde
  - 9.6. Parents
  - 9.7. Comité de parents
  - 9.8. Membre de la communauté
10. Levée de la réunion

### **3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Caroline Sauvageau que le procès-verbal de la séance du **2025-10-07** soit approuvé sans dispense de lecture ni modification.

**Approuvé par Jacynthe Touchette**

### **4. CONSULTATION SUR LE PTRDI**

L'École est occupée en totalité et l'espace modulaire devrait rester en place au minimum à court terme.

Le formulaire de consultation sur le PTRDI est rempli par les membres du CÉ durant la réunion.

### **5. APPROBATION CONTENUS OBLIGATOIRES**

Les contenus obligatoires non couverts par le programme du Ministère de l'Éducation sont présentés brièvement aux membres du CÉ. Ces contenus incluent, par exemple, les ateliers animés par l'Anonyme et par la police sociocommunautaire.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Jacynthe Touchette que les contenus obligatoires soient adoptés.

**Approuvé par Sébastien Desmarchais**

### **6. ADOPTION PLAN DE LUTTE 2025-2026**

Le plan de lutte est habituellement présenté en fin d'année. Puisqu'il y a eu un changement de format, le plan et ses faits saillants sont présentés aux membres du CÉ.

Le document fait 35 pages et une version abrégée sera déposée sur le site Web de l'école.

Le questionnaire QSVE-R et la plate-forme de consignation EVIO sont les outils adoptés pour mettre en action le plan de lutte.

Le principal objectif à travailler est de réduire les incidents de violence verbale entre les élèves d'ici juin 2026.

**IL EST PROPOSÉ** par Anne Perigny que le plan de lutte soit adopté.  
**Approuvé par Ferial Bouchiha.**

## **7. BUDGET**

Le sommaire du budget est présenté aux membres du CÉ.  
Somme toute, l'école est sur la bonne voie et est en bonne santé financière.

## **8. APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES ET CULTURELLES**

Il y aura sous peu une activité dans le gymnase de l'école par « Les mots s'animent » en lien avec le français.

Une sortie au Musée Pointe-à-Callières pour les groupes de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année (excluant les classes combinées inter cycles) est prévue pour le mois de mai.

Des parents du CÉ soulignent que, tout en respectant l'autonomie des enseignantes et leur liberté dans la planification des activités, il est important de prendre en compte les classes combinées intercycles lorsque des activités sont planifiées. Puisque les classes intercycles sont de plus en plus courantes, il serait d'autant plus important d'y porter une attention particulière. Le CÉ souhaite qu'à la fin de l'année, avec la vue d'ensemble, on puisse constater une équité dans les activités éducatives et culturelles à travers les classes.

**IL EST PROPOSÉ** par Patricia Maisonneuve que la sortie culturelle soit approuvée.  
**Approuvé par Sébastien Desmarchais.**

## **9. POINTS D'INFORMATION/RAPPORTS**

### *9.1 Direction*

L'initiative de dons d'habits de neige pour des familles dans le besoin a été renouvelée cette année et les habits seront récupérés le 12 novembre.

L'école prévoit aussi participer à nouveau à l'initiative l'Arbre des anges des Loisirs Ste-Claire.

### *9.2 OPP*

Il y aura un diner pizza un peu avant la pause des Fêtes.  
La vente de chocolat devrait aussi débiter sous peu avec un nouveau mode de fonctionnement – les parents devront payer la valeur des boîtes de chocolat commandées via la plate-forme la Fabrique à projet. Le CÉ souligne qu'il sera important de bien communiquer ce changement de modalité aux parents.

### 9.3 Enseignants

Rien

### 9.4 Personnel soutien

Rien

### 9.5 Service de garde (changer ODJ)

Il y aura des changements dans la grille de tarifs à partir de l'année 2026-2027.

Le coût de base d'une journée pédagogique passera à 11.75\$ et le coût quotidien pour les dineurs passera à 4\$ par diner.

**IL EST PROPOSÉ** par Frédéric d'Aragon que la nouvelle grille de tarifs soit adoptée.

**Approuvé par Sébastien Desmarchais.**

Un autre changement est aussi demandé, cette fois pour l'année en cours, 2025-2026. Il est demandé que le délai pour faire appel à une agence de recouvrement passe de 90 jours à 75 jours à partir de maintenant. Il s'agit d'un changement au niveau de tout le CSSDM.

**IL EST PROPOSÉ** par Frédéric d'Aragon que le changement de délai soit adopté.

**Approuvé par Jacynthe Touchette.**

### 9.6 Parent

Rien

### 9.7 Comité de parents

L'assemblée générale annuelle a eu lieu.

Il y a une formation sur la civilité et l'implication à venir.

Il y a eu un rappel de monitorer la boîte de courriel du CÉ et qu'elle devrait être gérée par la présidence du CÉ.

Un nouveau comité de communication est en cours de création.

### 9.8 Membre de la communauté

Rien

## 10. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est \_\_\_19h05\_.



Présidence



Direction d'établissement